NOTICE

SUR

JULES-FRANÇOIS-PAUL DE

FAURIS SAINT-VINCENS.

SAINT-VINCENS naquit à Aix en 1718. Il avoit à peine dix-huit ans, qu'il faisoit ses délices des belles-lettres, de l'histoire et de l'antiquité. Ses goûts pouvoient être satisfaits sans qu'il quittât sa patrie : Clapiers Vauvenargues étoit son contemporain et son ami ; ils parloient ensemble littérature et philosophie. Thomassin Mazaugues lui ouvroit les trésors de ses manuscrits et de ses médailles. Lauthier, prévôt de la cathédrale, avoit un cabinet de tableaux et de pierres gravées, parmi lesquelles avoit été long-tems le fameux cachet de Michel-Ange. On voyoit à Aix un artisan même s'occuper des monumens antiques ; Jacques Reboul, maréchal à forge, y possédoit des médailles, des idoles et des inscriptions qu'il connoissoit bien.

Saint-Vincens joignit à toutes ces connoissances l'étude des lois, et le chancelier d'Aguesseau lui écrivit en 1739 pour l'exhorter à porter aux fonctions de la magistrature où il venoit d'entrer, la même application que celle qu'il avoit pour l'étude de l'histoire et des anciens monumens.

il avoit été Reçu Conseiller au parlement en 1737
et président à Mortier le 10 mars 1746

Saint-Vincens fut un juge intègre et éclairé. A l'exemple d'un grand nombre de ses confrères, il ne fit pas consister seulement les devoirs du magistrat dans la distribution de la justice; il chercha encore pendant tout le tems que dura l'exercice de sa charge, à prévenir les procès, à concilier les plaideurs; et il a continué de remplir la noble et intéressante fonction de médiateur et d'arbitre jusqu'à un âge fort avancé. Les consuls d'Aix, dans un discours qu'ils lui adresserent en 1777, lui firent ce compliment bien flatteur : *La confiance publique vous a élevé un tribunal domestique, et ce tribunal n'est pas le moins occupé.*

Le magistrat, plus encore qu'aucune autre personne publique, est exposé aux plaintes, à la haine, aux jalousies. L'intégrité et les lumières ne sont pas les seules qualités que le public exige de lui; on veut encore qu'il soit affable, patient, toujours disposé à se laisser aborder. Saint-Vincens a toujours eu la voix du peuple. Il étoit né cependant avec un caractère grave et sérieux, et l'attention avec laquelle il veilloit sur ses paroles et sur ses démarches, n'étoit pas propre à l'en faire sortir. Il aimoit d'ailleurs par-dessus tout la retraite de son cabinet : mais cette gravité, cette vie sérieuse n'avoient rien de sombre ni d'austère. Par une politesse prévenante il réprima son impatience naturelle sur les visites et les discours inutiles. On vit toujours en lui une grande modération, une tolérance admirable pour les opinions des autres, une ame compâtissante et généreuse pour les malheureux quels qu'ils fussent : aussi fût-il ménagé et considéré par tous les partis dans les tems même et dans les affaires qui, en Provence, ont produit le plus de fermentation.

Saint-Vincens a porté la modération de son caractère, jusques dans son goût pour les livres et pour les médailles. C'est peu-à-peu,

pendant l'espace de cinquante ans, et sans avoir acquis aucun cabinet déja formé, qu'il s'est occupé à composer une bibliothèque de dix à douze mille volumes bien choisis, parmi lesquels sont quelques manuscrits anciens, et des recueils de chartes intéressans pour l'histoire. C'est aussi peu-à-peu qu'il a formé son cabinet d'antiques et de médailles : plusieurs appartemens sont remplis de livres, d'inscriptions, de bas-reliefs et d'autres monumens (*).

(*) Lorsque Saint-Vincens avoit acquis une inscription importante, une médaille, un bas-relief, un manuscrit, il en faisoit part aux personnes savantes de sa connoissance, pour les consulter. Il existe dans ses porte-feuilles des correspondances très-intéressantes avec Barthélemy oncle et neveu ; Carri de Marseille ; Foncemagne, Burigni, Sainte-Palaye, Villoison, Sainte-Croix, Dacier, Calvet d'Avignon ; Nicolaï d'Arles ; Séguier de Nimes ; Cousinery, consul de Thessalonique ; Alexandre Recupero, Sicilien ; le P. Fabrici et quelques Antiquaires de Rome. Dans les derniers tems, ses yeux, affoiblis par l'âge et par l'étude, l'avoient forcé à ne plus mettre la même assiduité dans ses correspondances : mais il faisoit écrire par son fils à ceux qui vouloient bien lui continuer leur amitié et la communication de leurs lumières. Parmi les nouvelles connoissances que la réputation de Saint-Vincens lui a procurées, on doit nommer le savant Fortis, professeur d'histoire naturelle à Padoue, qui, dans le peu de tems qu'il a connu Saint-Vincens, lui a donné des marques non équivoques d'estime et d'amitié. Nous devons encore un tribut de reconnoissance à Monsieur ~~au citoyen~~ A. L. Millin, conservateur du Musée des médailles ~~national~~. Saint-Vincens et son fils ont trouvé des avantages inappréciables dans leur correspondance avec cet homme estimable et très-instruit. Millin leur a fourni tous les renseignemens, donné toutes les communications littéraires qui ont pu leur être utiles. Après avoir comblé Saint-Vincens de marques d'amitié et de prévenances, il a voulu faire son éloge, après sa mort, dans le Lycée des arts.

La brièveté de cette notice ne comporte pas des détails sur les médailles que Saint-Vincens avoit recueillies et qu'il a classées avec un grand ordre. Ses relations avec Carri, antiquaire de Marseille, et ses héritiers; avec plusieurs consuls du Levant, et sur-tout avec Cousinery, qui s'est fait un nom distingué dans la science numismatique, lui ont procuré un grand nombre de médailles des villes, des rois de la Grèce et du Bas-Empire. Ses correspondances avec des savans d'Italie, dont nous parlerons, ont augmenté sa collection des médailles de la grande Grèce, des médailles des as consulaires et des colonies; il en a quelques-unes d'inédites et de rares dans tous les genres. Ses grands bronzes, sa collection des monnaies des comtes de Provence, des barons, des évêques, des papes, des monnaies de France, est précieuse. Il avoit fait don de ses médailles de Marseille à l'Académie de cette ville, dont il étoit membre; recueil intéressant sur lequel nous reviendrons bientôt. Nous pourrons donner dans la suite, un catalogue étendu et raisonné de ses médailles et de ses monnaies les plus intéressantes; il l'a fait lui-même en grande partie.

En attendant que ce catalogue paroisse, nous voulons faire juger au lecteur, de la justesse des observations dont il accompagnoit les divers articles qui le composent. Nous allons en rapporter quelques-unes.

La première est sur les médailles d'Athènes. Saint-Vincens parle des tétradrachmes. L'abbé Barthélemy, dit-il, avance, dans son excellent mémoire sur les monnaies d'Athènes (tom. IV d'Anacharsis, page 61), que les premiers tétradrachmes sont plus rares que ceux qui furent frappés au tems de Périclès. J'ose en cela n'être pas de son avis; ce qui a donné lieu à l'erreur, vient de ce que les derniers tétradrachmes offrent des

singularités qui ne se trouvent pas sur les premiers, qui sont tous uniformes. Ceux-là sont plus recherchés par les curieux, qui négligent les premiers. Mais dans les envois de médailles qu'on fait du Levant, il y a toujours un très-grand nombre de ces anciens tétradrachmes, et très-peu des autres. Je puis attester qu'à Marseille, les orfèvres fondent tous les ans un grand nombre des premiers.

Voici une autre observation qu'il fait sur une médaille d'or portant la tête du soleil, qu'il a classée parmi les médailles de Rhodes.

Cette médaille est bractéate, et a été envoyée du Levant; elle a les caractères de l'antiquité : cependant il passe pour constant, que les médailles bractéates n'ont commencé à être en usage que vers le huitième siècle, et ç'a été dans les royaumes du nord qu'elles ont été frappées. On n'a connu ces sortes de monnaies que dans les pays où l'argent étoit rare. J'ai plusieurs monnaies des premiers successeurs de Charlemagne, qu'on peut regarder comme des bractéates, quoique frappées des deux côtés. Celle-ci est la première que j'ai vue en or, et M. Schœpflin, qui dit en avoir vu, assure qu'elles ne sont pas anciennes. C'est après beaucoup de doutes, que je me suis décidé à ranger celle-ci parmi les médailles de Rhodes. Elle est antique, et la tête du soleil s'y voit distinctement ; voilà les raisons qui m'ont determiné. On ne connoît pas, je le sais, de médailles de Rhodes en or. Au reste, sur les bractéates, voyez le vingt-troisième volume des Mémoires de l'Académie, page 218.

Sur plusieurs monnaies barbares trouvées à Aix, Saint-Vincens a fait les notes suivantes.

1.º Monnaie d'or, du poids de cinq deniers trois grains, trouvée dans le terroir d'Aix en 1783. On y voit d'un côté une bosse qui paroît être une tête grossièrement faite; au revers est une figure dont les quatre jambes sont distinctes. Le corps est mince, la tête est grosse. Est-ce un cheval? Je n'ai trouvé dans aucun livre rien qui ressemblât à cette médaille, si ce n'est dans la collection du Comte de Pembrok, part. II, tab. 95. 2.º En 1794, on a encore trouvé dans le terroir d'Aix, deux médailles de cuivre, assez ressemblantes à celle dont je viens de parler. Tout cela prouve qu'il existoit dans nos contrées des peuples à qui ces monnaies appartenoient, et le volume de la médaille d'or fait penser que ce peuple étoit riche et commerçant. Au reste, ajoute-t-il, j'ai encore six médailles de bronze, toutes trouvées en Provence, fort ressemblantes aux précédentes; quatre d'entr'elles portent des caractères qui me paroissent runiques, FHΛI. Ensuite il fait une description plus étendue de ces médailles.

Je n'ai prétendu faire connoître que quelques-unes des observations que Saint-Vincens a faites sur les médailles; je finis par celle-ci, qui a rapport aux contre-marques.

En faisant le catalogue de ses médailles romaines contre-marquées, il fait mention, 1.º d'une médaille de Septime-Sévère, grand bronze; le revers présente un temple et le mot ΝΙΚΟΜΕΔΕΩΝ. La contre-marque est une petite tête peu reconnoissable.

2.º D'un autre Septime-Sévère, grand bronze, représentant un vaisseau, contre-marquée aussi d'une petite tête. Ces deux médailles, dit Saint-Vincens, sont remarquables, parce que l'opinion commune est, que l'usage des contre-marques a cessé après Trajan.

3.° Il rapporte deux médailles d'argent consulaires ; l'une de la famille Posthumia, ayant pour contre-marque le signe + gravé en creux ; l'autre de la famille Porcia, contre-marquée en creux par un J. Ces deux contre-marques, dit Saint-Vincens, sont bien antiques ; elles ont été faites à dessin, et non avec des coins ; elles contrarient le systême reçu, que les médailles consulaires et les impériales d'argent, n'ont jamais été contre-marquées.

Saint-Vincens avoit composé un mémoire sur les monnaies qui avoient eu cours en Provence depuis la fin de l'empire d'Occident, jusqu'au seizième siècle. Le poids, le titre de chaque monnaie, des détails sur leur fabrication, la valeur des denrées et des marchandises, des observations sur les mœurs et les usages de ces tems-là, y étoient rapportés. Il avoit fait graver les monnaies, et il remit son mémoire manuscrit à l'estimable auteur de la dernière histoire de Provence, qui l'a inséré en entier à la suite des premiers volumes de son ouvrage.

Saint-Vincens avoit seulement fait imprimer en 1770, des tables contenant les noms des Princes, ceux des monnaies, leur titre, leur poids et leur valeur.

Ayant acquis, dans ces derniers tems, quelques monnaies inédites des princes de Barcellone qui ont régné en Provence, il les a fait graver sur une planche à part, qui doit servir de supplément à celles qu'il avoit déja publiées, et que Papon a mises à la suite de son premier volume.

Mais l'attention de Saint-Vincens a été plus particulièrement fixée sur les monnaies et les monumens des anciens Marseillais. Il avoit fait imprimer en 1771, un mémoire sur les médailles de Marseille, suivi de trois planches de médailles. Les culs-de-lampe, et les frontispices représentoient des idoles, des statues,

des lampes trouvées à Marseille, qui prouvoient le goût exquis des anciens Marseillais pour les arts. Saint-Vincens avoit dit dans ce mémoire, qu'on ne connoissoit point de médailles d'or de Marseille. En 1778, Barthélemy Courçai en découvrit une très-bien conservée en Hollande. Dans les années suivantes, Saint-Vincens reçut une médaille de bronze de Marseille, entièrement semblable à celle que décrit Eckhel dans son *numi veteres anecdoti*, planche première, numéro 3. Diane chasseresse y est représentée telle que les Ephésiens l'ont donnée sur quelques-unes de leurs monnaies, revêtue d'un habit long, ayant une tour sur la tête, et un cerf à côté d'elle. Saint-Vincens se procura d'autres médailles de Marseille, non encore publiées; il y en avoit de semblables à celle d'Antibes, colonie des Marseillais, rapportée par Pélerin, premier volume. Plusieurs représentoient au revers des animaux extraordinaires, tels que la giraffe. Ces découvertes engagèrent Saint-Vincens à travailler à un mémoire plus étendu et plus intéressant que le premier; il l'a fait rédiger par son fils, et il est prêt à être imprimé. Au lieu de trois planches de médailles, il y en a cinq que Saint-Vincens a fait graver depuis peu de tems. Il a cherché à expliquer les lettres numérales que l'on trouve dans les champs et les exergues des médailles marseillaises; il les a crues destinées à numéroter les coins relativement à leur fabrication. Le nombre de ces coins devoit être très-considérable, puisque sur plusieurs milliers de médailles représentant la tête de Diane et le lion, Saint-Vincens en a vu à peine trois qui se ressemblent parfaitement. Il est naturel d'imaginer qu'ils ont voulu éviter, par l'emploi des lettres numérales, la confusion dans les fabrications de leurs monnaies.

Saint-Vincens pense que les progrès ou la décadence des arts

à

à Marseille peuvent être indiqués par ses monnaies. La navigation et le commerce des Marseillais leur donnèrent des communications avec les peuples des côtes d'Espagne et d'Afrique, où ils fondèrent même des colonies. Ils y puisèrent des formes moins belles que celles qu'ils avoient portées de la Grèce. Peu-à-peu la nature et les arts se ressentirent du mode et des formes phéniciennes. Un grand nombre de médailles d'argent présente ce caractère; on y voit des lèvres épaisses, des yeux à fleur de tête.

Saint-Vincens a fait graver, pour cette nouvelle édition, un petit atlas, et une Vénus sortant des eaux, trouvés dans le port de Marseille, et qu'il a dans son cabinet. Ces deux figures sont d'un très-bon goût. On remarquera que l'atlas est sans barbe, et que la Vénus rappelle le fameux tableau décrit par Ovide, où *Venus madidas exprimit imbre comas.*

Pour parvenir à la découverte des médailles et des monnaies qu'il vouloit se procurer, il a non seulement employé ses amis de Provence, ainsi que nous l'avons dit, mais il a encore mis à profit le séjour qu'a fait à Rome un artiste rempli de zèle pour la connoissance de l'antiquité. Pendant quatre ou cinq ans qu'a passé cet artiste en Italie, il a été principalement occupé à recueillir des antiquités pour Saint-Vincens, à lui envoyer des descriptions exactes des monumens qui l'intéressoient, à le mettre en relation avec les antiquaires de Rome les plus distingués. C'est par lui que Saint-Vincens et son fils se sont mis en correspondance avec d'Azincourt, citoyen français, établi en Italie depuis plus de quinze ans. Ce savant travaille depuis long-tems à un ouvrage sur l'état des arts, depuis la décadence de l'empire d'Occident, jusques à la venue de Michel-Ange. Il a procuré à Saint-Vincens des descriptions et des dessins pré-

cieux, comme aussi il en a reçu des dessins de monumens provençaux, dont les gravures entreront dans son ouvrage.

Les travaux littéraires de Saint-Vincens ne furent pas ignorés à Paris. Il étoit connu depuis long-tems de Barthélemy, garde des médailles. Il respectoit Barthélemy comme son maître, et ils avoient eu l'un et l'autre dans la science des médailles, un maître commun dans la personne du président de Mazaugues. Avant que Barthélemy eût quitté la Provence, il n'y avoit pas de mois où lui et Saint-Vincens ne passassent plusieurs jours dans le beau cabinet que Thomassin Mazaugues pere et fils avoient formé à Aix.

Barthélemy écrivoit en 1778 à Saint-Vincens, à l'occasion du mausolée que ce dernier avoit élevé à Peiresc: « *Vos com-* « *patriotes doivent reconnoître que vous avez payé la dette* « *du siècle passé; mais pourquoi ne vouloir pas faire con-* « *noître à la postérité, que c'est vous qui avez fait construire* « *ce monument* ».

En effet Saint-Vincens s'étoit refusé à faire mettre son nom dans l'inscription qui fit partie de ce mausolée. Elle ne fut que la copie de l'épitaphe que peu de tems après la mort de Peiresc, Rigault, son ami et son contemporain, avoit composée pour être placée sur le monument que sa famille vouloit alors lui élever (*).

(*) Saint-Vincens rendoit une espèce de culte à la mémoire de Peiresc; il s'étoit procuré un buste de terre cuite qui avoit été fait d'après un creux moulé sur la personne même de Peiresc après sa mort; il l'avoit placé avec honneur dans son cabinet; il avoit fait faire des médaillons représentant Peiresc et Gassendi, dont il avoit distribué un grand nombre;

Dès l'époque à laquelle Barthélemy écrivoit à Saint-Vincens la lettre dont nous avons parlé, il desiroit d'aggréger son ancien ami à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Saint-Vincens

---

il avoit acquis le peu de manuscrits de Peiresc existans en Provence, répandus dans différentes bibliothèques. Il possédoit un recueil de ses lettres, au nombre d'environ cinquante.

A l'époque où l'on voulut rebâtir le palais de justice de la ville d'Aix, la maison qu'avoit habité Peiresc, étant menacée d'une prochaine démolition, Saint-Vincens alla voir s'il n'y découvriroit pas quelque monument oublié dans les caves ou incrusté dans les murs. Ses soins ne furent pas inutiles. monsieur [redacted] de France, qui en étoit le propriétaire, fit don à Saint-Vincens d'un grand médaillon de marbre, sur lequel le buste de Drusus étoit sculpté en relief. Il lui donna plusieurs inscriptions dont une fait mention d'un préfet de la province, qui étoit en même-tems duumvir de la colonie. CAESIUS. AEDIL. PRAEF. PRO. IIVIR. SIB.....

Mais la plus importante des dépouilles de l'illustre Peiresc, que Saint-Vincens s'est procurée, est une inscription grecque, en vers, sur une pierre commune d'environ deux pieds de hauteur sur un pied et demi de largeur: c'est l'épitaphe d'un jeune homme, dont l'état étoit la navigation: il y a un dialogue entre le mort et le passant. Les systêmes de Platon et de Pythagore sur l'état des ames après la mort, y sont exposés. Je rapporterai cette épitaphe à la fin de cette notice. Saint-Vincens admiroit comment une inscription en vers, d'un style élégant, avoit été consacrée à la mémoire d'un pauvre navigateur. La matière et la forme des lettres indiquoient, à la vérité, la pauvreté de celui pour qui elle avoit été faite. Au reste, les trois lettres latines L. P. S. qui sont à la suite des vers grecs, prouvent que ce monument n'est pas d'un tems bien reculé. Spon avoit mal lu cette épitaphe; et depuis que Saint-Vincens l'avoit acquise, plusieurs savans hellénistes avoient été occupés à la déchiffrer.

fut nommé associé regnicole, le 6 mars 1786, et il ne tarda pas à payer son tribut à l'Académie.

La démolition d'une tour romaine, incorporée autrefois au palais de justice de la ville d'Aix, donna lieu à un mémoire qui fut lu dans une séance publique du mois d'avril 1787. Cette tour étoit un mausolée, ainsi que Peiresc l'avoit présumé. On y découvrit trois urnes, dont la dernière, qui se trouva dans les fondemens de la tour, étoit de porphyre, et contenoit une bulle d'or, des médailles de Trajan et d'Ælius Verus. Saint-Vincens chercha à rapprocher de ce monument une très-grande inscription, qui en avoit été détachée très-anciennement ; il prouva qu'il avoit été élevé à trois patrons de la colonie d'Aix, vers l'an 140 de J. C. Saint-Vincens pensoit d'abord que l'urne de porphyre pouvoit bien avoir été destinée à renfermer les cendres d'un enfant, parce qu'on y avoit trouvé une bulle ; mais les os qui y étoient contenus appartenoient à un adulte ; et Saint-Vincens prouva que les enfans n'étoient pas les seuls qui portassent des bulles d'or.

En 1790 on découvrit hors des murs d'Aix, et dans le lieu même qu'occupoit l'ancienne ville du tems des Romains, plusieurs pavés en mosaïque, dont le plus grand avoit vingt-sept pieds sur vingt-cinq ; deux autres avoient environ vingt pieds de longueur sur douze à treize de largeur. Saint-Vincens fit dessiner avec soin ces trois mosaïques, et il composa pour l'Académie des Belles-Lettres un mémoire sur ces découvertes. Au centre du premier pavé étoit un tableau, aussi en mosaïque, représentant une scène de comédie, à trois personnages. Il étoit entouré d'ornemens, de casques, d'oiseaux, de fleurs, de fruits, de masques de théâtre bien mieux dessinés encore que le tableau. Saint-Vincens chercha à expliquer, d'après les anciennes comédies

qui nous restent, le sujet de la scène ; mais les masques de théâtre placés dans des compartimens qui entouroient le tableau principal, devoient être ceux des personnages de la comédie dont ce tableau représentoit une scène ; et Saint-Vincens ne trouva point à les appliquer aux personnages des comédies grecques ou romaines qui nous sont restées. Les deux autres mosaïques représentoient des sujets aisés à expliquer. Thésée terrassant le minotaure peint avec le corps d'un homme, la tête d'un bœuf; et le combat d'Entelles et de Darés. Les ornemens du fond du pavé où étoit le minotaure, représentoient très-bien les lignes obliques du labyrinthe. A côté des trois mosaïques dont il s'agit étoit un souterrain creux, dans lequel on voyoit des tuyaux et des colonnes fort courtes, qui indiquoient sans doute qu'en ce même endroit avoit existé un bain domestique. Saint-Vincens donna sur toutes ces découvertes des détails curieux. Il fit connoître encore d'autres antiquités de l'ancienne colonie d'Aix ; il chercha ensuite à acquérir les mosaïques entières. Mais quelque effort qu'il fit, il ne put prévenir leur destruction. Il s'en procura cependant des morceaux intéressans, qu'il a fait incruster dans les murs de son cabinet. Avant sa mort, les mosaïques ont été gravées par ses soins.

Parvenu à un âge très-avancé, Saint-Vincens s'occupoit principalement à initier son fils dans une étude plus approfondie de l'antiquité. Il lui suggéra l'idée de faire dessiner sur les lieux, les monumens de Provence, dont il n'existoit encore ni dessin, ni gravure ; de réunir ces dessins à tous les dessins, à toutes les gravures qu'il pourroit se procurer, et d'en faire une notice raisonnée. Monumens des Romains et des Marseillais ; tombeaux, églises, tableaux, monumens gothiques, vues des villes et des lieux remarquables ; tout devoit entrer dans

ce plan qui a été rempli ; et ce recueil intéressant a conservé la mémoire de plusieurs de nos monumens , qui depuis lors ont été détruits. On pense bien que les antiquités d'Arles occupent dans cet ouvrage une place distinguée.

Saint-Vincens , de concert avec Nicolaï , son confrère à l'Académie des Belles-Lettres , avoit cherché à procurer à Dumont , ex-minime , des matériaux , et même de bons dessins de plusieurs antiquités d'Arles , sur lesquelles Dumont avoit entrepris un ouvrage qu'il disoit même être assez avancé. Les planches ont été gravées , et Dumont est mort laissant son manuscrit très-imparfait.

L'état du commerce , des arts , des lettres et de la législation dans les provinces méridionales de la France , pendant les quatorzième et quinzième siècles , sur-tout au moment de la résurrection des sciences et des arts en Italie , avoit autrefois paru à Saint-Vincens , un objet utile et intéressant à traiter. L'acquisition qu'il fit en 1792 , de plusieurs manuscrits , entr'autres d'un très-ancien commentaire des statuts de Marseille et des ouvrages d'un évêque de Glandèves , nommé P. de Marinis , prédicateur du roi René ; plusieurs faits nouveaux contenus dans tous ces manuscrits , lui firent juger que le dernier historien de Provence qui avoit écrit d'une manière intéressante sur ces matières , n'avoit pas pu tout dire. Il en a donc fait le sujet de plusieurs mémoires qu'il a fait rédiger par son fils , dans les dernières années de sa vie.

Le premier de ces mémoires présente d'abord un tableau de l'état du commerce de Marseille dans les septième , neuvième et onzième siècles. Marseille qui , d'après Agathias , historien grec , n'avoit rien perdu de son ancienne splendeur dans le

sixième siècle, en déchut infiniment à l'époque de l'invasion des Sarrazins. Son commerce sembla renaître dans le neuvième siècle. En 813 et aux années suivantes, les habitans de Lyon unis aux Marseillais et aux habitans d'Avignon, alloient deux fois l'année à Alexandrie, d'où ils rapportoient les épiceries de l'Inde et les parfums de l'Arabie : ces marchandises remontoient le Rhône et la Saone ; on les embarquoit ensuite sur la Moselle, qui les distribuoit par le Rhin, le Mein et le Nècre, jusqu'aux extrémités de l'Allemagne (*).

Le grand nombre de vaisseaux que fournirent les Marseillais pendant les diverses croisades pour le passage des croisés en Orient, prouve et la puissance de leur marine, et l'étendue de leur commerce qui en fut une suite nécessaire. Cependant dans les treizième et quatorzième siècles, les Vénitiens et les Gênois, successivement et tour-à-tour, s'emparerent presqu'exclusivement du commerce du Levant, et celui des Marseillais en souffrit sans doute.

La partie du mémoire qui rapporte toutes les précautions que prirent les Marseillais pour s'attirer la confiance des croisés, n'est pas la moins intéressante. Ils firent les réglemens les plus sages pour pourvoir à la sûreté et à la commodité des passagers. La commune nommoit trois officiers pour régler tout ce qui y avoit rapport. Il en résulta des privilèges considérables, que les rois de Jérusalem, ceux de Chypres et les autres princes chrétiens accordèrent aux Marseillais après leurs conquêtes.

Après que les croisades eurent cessé, les pélerinages de la Terre-Sainte qui continuèrent en Europe, procurèrent aux

(*) P. de Luminą, p. 31.

Marseillais des profits considérables. Les pélerinages continuèrent jusqu'à la fin du seizième siècle. La plupart des pélerins s'embarquoient à Marseille. Les plus dévots faisoient eux-mêmes le voyage de Jérusalem. Les princes et les personnes riches y envoyoient un ou plusieurs pélerins à leurs dépens. On doit se rappeller le trait de dévotion bizarre rapporté par Brantome. Cathérine de Médicis envoya à ses frais un pélerin à Jérusalem, avec la condition de faire le voyage en marchant trois pas en avant et un pas en arrière.

Saint-Vincens entre dans des détails curieux sur les objets du commerce des Marseillais. Il cite les fortunes considérables que firent plusieurs négocians du quatorzième et du quinzième siècle, par la vente seule des épiceries. Il parle de l'usage presque universel dont étoient les épiceries et les aromates dès les onzième et douzième siècles. Il cite Albert d'Aix, historien de la première croisade, qui est aussi le premier auteur provençal qui parle du sucre. Cet auteur s'exprime avec enthousiasme sur les cannes à sucre que les croisés trouvèrent à Tripoli. Le suc qu'il nomme *zucra*, doit, dit-il, être mis dans des vases où il se durcit et devient bientôt semblable à de la neige, ou à des grains de sel blanc; on le mange ensuite étendu sur du pain, ou on le délaye dans l'eau.

Dans le quatorzième siècle le sucre étoit assez cher. Douze livres furent vendues en 1333 onze tarins, ou un peu moins de deux florins d'or. Il y avoit six tarins au florin et cinq florins à l'once.

Le luxe avoit introduit en Provence le goût pour les habits de soie dès le treizième siècle; et le statut de Marseille rédigé en 1253, fixe à cinq sous le prix de la façon d'une robe de soie

soie pour une femme. C'étoit à Avignon plus encore qu'à Marseille que se fabriquoient les étoffes de soie. Les Gênois y établirent des manufactures de damas qui furent protégées par les papes d'Avignon. C'étoit aussi en Provence que se fabriquoit la soie que l'on débitoit à Montpellier dans le quatorzième siècle. Le Sénéchal de Nîmes fit porter à Paris par un exprès, le premier juillet 1345, douze livres de soie de Provence de douze couleurs différentes, qui avoient été achetées à Montpellier pour la reine (*).

Saint-Vincens pense que le savon a été dans tous les tems un objet de commerce pour les Marseillais, puisque les Gaulois ont été les premiers qui l'ont fabriqué. On l'employoit dans la médecine et à changer la couleur des cheveux. Il fut fait premièrement avec du suif et des cendres. On y ajouta de la chaux dans le huitième siècle; et ce n'est que depuis cette époque qu'on a substitué au suif l'huile d'olive. L'usage du linge a rendu le commerce du savon plus étendu; mais Venise qui, dans le quinzième siècle avoit pris l'ascendant sur tous les autres peuples commerçans, faisoit alors la principale fourniture du savon, surtout pour le Levant. Ce n'a été que dans le dix-septième siècle que l'on a vu s'élever à Marseille une grande quantité de fabriques de savon.

Les Marseillais ne purent point atteindre l'excellence des manufactures en tout genre, qui dans le quinzième siècle s'élevèrent à Florence et à Venise. D'ailleurs les guerres des comtes de Provence avec les rois de Sicile qui durèrent plus de 150 ans, auroient été seules capables de les réduire à un état de détresse. On ne vit plus pour lors à Marseille et en Provence d'autres fabri-

(*) Histoire du Languedoc, tom. 4, pag. 519.

cations que pour les draps grossiers, les verreries, la salure des poissons et les peaux préparées. Cette derniere espèce de commerce étoit si fort en vogue et en honneur à Marseille, que dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles une partie des consuls ou échevins étoit choisie presque constamment dans la classe des fabricans en tannerie. Au reste Marseille eût-elle perdu tous ses avantages, elle conservoit sa situation, et cette position en a fait et en fera toujours le lien et le centre du commerce des peuples du midi de l'Europe.

Le second mémoire traite de l'état des arts et des lettres. On y voit l'influence du séjour des papes à Avignon; celle du roi René, qui aimoit avec passion toutes les sciences et tous les arts, qui les cultivoit même avec succès.

René pour donner de l'émulation et de la célébrité aux corps enseignans de ses états, établit plusieurs collèges, et voulut avoir de bons livres élémentaires. Il se procura une copie exacte de Quintilien, des commentaires de Pomponius Lætus et du traité *de arte grammaticâ*. Il eut desiré attirer auprès de lui quelques-uns des savans qu'il avoit connu en Italie, lors de son expédition malheureuse de Naples. Il fit des avances à François Philelphe, savant helléniste, et à Junien Magio, connu par plusieurs ouvrages et par une édition très-estimée des lettres de Pline. Ces savans l'aimoient et l'estimoient; mais malheureusement pour René, Alphonse son compétiteur, et Ferdinand successeur d'Alphonse, étoient aussi des princes amis des lettres et des arts. Ceux-ci devenus paisibles possesseurs de Naples, eurent à offrir aux savans plus de ressources et d'avantages.

La notice des ouvrages et des auteurs que le quinzième siècle a produit en Provence, entre dans le plan de ce mémoire. On

y voit des jurisconsultes habiles, un grand nombre de poëtes, ou plutôt de faiseurs de rimes; on n'y oublie pas les livres de prières, à cause des vignettes et des calendriers, où se trouvent des nécrologes et des notes chronologiques curieuses. On a mis à contribution tous les catalogues de livres pour donner un état exact des œuvres du roi René. Quatre de ces ouvrages étoient dans la bibliothèque du feu Duc de la Valliere; il y en a trois à la bibliothèque nationale et un à la bibliothèque de l'empereur, à Vienne.

Saint-Vincens remarque que l'esprit est bien peu satisfait par la lecture des poésies de ces tems-là. René avoit de l'imagination et de la facilité, mais il n'écrivoit qu'en français, c'est-à-dire, dans une langue qui n'étoit point formée, qui n'avoit point d'élégance, et qui ne comportoit aucune élévation dans le style. Si la poésie pouvoit avoir quelque naïveté, elle avoit encore plus d'obscurité et de rudesse. Ce n'étoit pas non plus en général le siècle du goût et de la bonne composition. Cependant Saint-Vincens rappelle un projet d'épitaphe qui fut faite pour le roi René. On en doit conclure qu'il y avoit en Provence quelques personnes capables de bien écrire en latin, et de réunir le bon goût à la simplicité. Nous n'en rapporterons que quelques lignes.

Qui regno pulsus, liberis orbatus, opibus exutus
Omnia in benevolentiâ provincialium invenit,
Qui provinciales tantâ comitate, tantâ beneficentiâ
Cumulavit, ut principem æquissimum, patrem optimum
Appellarint, etc.

Dès le quatorzième siècle, les papes d'Avignon avoient attiré en Provence des peintres qu'on peut appeller bons, pour ces

premiers tems de la résurrection des arts. Le Giotto, Simon Memmi et quelques-uns de leurs successeurs, étoient venus à Avignon, à Aix et à Marseille. L'art de peindre sur verre se perfectionna en Provence à la fin du quinzième siècle. Ce furent des Provençaux qui le portèrent en Italie. Un peintre de Marseille nommé Claude, et le frère Guillaume aussi de Marseille, ont fait ensuite et dans le seizième siècle des chefs-d'œuvres en ce genre. Marcel, fameux mosaïste d'Italie étoit Provençal. Il fut d'abord verrier près d'Apt, ensuite peintre sur verre. Il fut le premier des peintres modernes en mosaïque qui mit dans ses ouvrages de la variété, de la justesse et du bon goût.

Nous avions en Provence trois grands tableaux peints par le roi René. Le plus remarquable étoit dans l'église des Carmes d'Aix; il a été cité avec éloge par tous ceux qui ont écrit sur nos monumens. Il représentoit le buisson ardent. Les volets du tableau représentoient René lui-même et sa seconde femme. D'Azincourt le décrira dans son intéressant ouvrage sur l'état des arts dans le moyen âge. Il est peint à l'huile, ou revêtu d'un vernis gras imitant ce genre. Cela feroit croire aux relations de René avec Jean Van-Eick, dit de Bruges, qui a été l'inventeur de la peinture à l'huile. Ce morceau a les défauts de son siècle. Les études des meilleurs peintres se bornoient alors à imiter servilement la nature et à en rendre les couleurs avec vérité. Ce tableau est aujourd'hui dans l'église cathédrale

L'art de la gravure, la sculpture et l'architecture acquirent dans le quinzième siècle un certain degré de perfection; les premiers médaillons qui furent frappés depuis la renaissance des arts parurent au milieu du quinzième siècle. Pisano, Petricinus de Florence exécutèrent des médaillons pour divers seigneurs d'Italie. Un grand médaillon d'ivoire représentant le roi René,

exécuté avec assez de goût et de vérité, et un médaillon de bronze représentant Jean Matheron, chambellan de René, donnent lieu à Saint-Vincens de faire connoître d'autres artistes de ce siècle, entr'autres un nommé Pierre de Milan.

L'architecture gagna infiniment en Provence dans le quinzième siècle. Saint-Vincens entre sur cet objet dans des détails. Il cite l'église de St. Maximin, beau monument gothique qui fut achevé par le roi René; le château, l'église de Tarascon et plusieurs mausolées que l'on voyoit dans un grand nombre d'églises.

René aimoit la musique avec passion. Il imagina des airs nouveaux et gais pour la procession de la Fête-Dieu. Sous son règne les cathédrales de Provence et sur-tout celle d'Aix formèrent un corps de musique. On entre sur cela dans des détails qui servent à développer ceux que Jean le Maire de Belges et son nouvel éditeur ont donné sur l'état de la musique en France et en Italie vers la fin du quinzième siècle.

Les sermons de P. de Marinis font le sujet d'un troisième mémoire. On y lit des détails curieux sur les mœurs du quinzième siècle; ces sermons sont écrits en latin. Il n'y a rien de bas, ni d'indécent. Marinis donne dans un de ses sermons des leçons au roi René. Il veut que les princes étudient les livres qui peuvent leur enseigner les moyens de rendre leurs peuples heureux. Il cite l'exemple de Charlemagne. Les rois de ce tems-ci, dit-il, ne font pas ainsi. Ils aiment mieux lire des livres pleins d'amour et de mensonges, tels que les romans d'Artus et de Lancelot. Le petit nombre de ceux qui lisent à la cour des princes, s'occupe des exploits et des amours du roi Artus et des chevaliers de la table ronde. Pour engager René à être bon et juste, il cite l'exemple de Trajan, qui fut retiré de l'enfer par les prières de St. Gregoire.

Dans un autre sermon Marinis s'élève contre l'usage commun de son tems en Provence d'employer à traiter les mariages, les juifs, ou d'autres courtiers. Marinis compte jusqu'à dix manières de chasser et de pêcher. Il donne à chacune un sens moral sur la manière de corriger les vices, et entre dans de grands détails à ce sujet. Il ne parle ni de l'arquebuse, ni d'aucune arme à feu; elles ne furent employées à la chasse que vers le milieu du seizième siècle; mais il fait mention de toutes les armes meurtrières que les hommes emploient, plus cruels, dit-il, envers eux-mêmes qu'envers les animaux, à qui ils donnent la chasse; et à ce sujet il parle d'une bombarde ou gros canon qui parut pour la premiere fois en 1382, et que Louis I.er d'Anjou fit marcher contre le parti qui tenoit en Provence pour Louis de Duras. Marinis raconte gravement qu'étant à Angers avec René il vit auprès d'un vivier des oiseaux ressemblans à des merles, qui étoient originairement des feuilles d'arbres, et ces feuilles étant tombées dans l'eau, se changeoient en oiseaux. L'analyse de ces sermons présente un tableau intéressant pour les usages, la manière de penser, de raisonner et d'écrire dans ce siècle.

Un quatrième mémoire donne des détails plus particuliers sur les mœurs et les usages. On y voit les prix de tout ce qui étoit dans le commerce; l'état des fortunes des princes, de plusieurs particuliers, et leurs dépenses; les monnaies et les changemens qu'elles éprouvèrent; les cérémonies publiques; les rits; des détails sur les esclaves et les adoptions; enfin, sur les mœurs publiques.

On y voit plusieurs traits de magnificence et de générosité que fournit le clergé de Provence du quinzième siècle. Ollivier de Pennard, archevêque d'Aix, par son testament fait en 1481,

légua à son église cent marcs d'argent, qui faisoient partie de sa vaisselle. Six grandes tasses avec leurs pieds, deux flacons, et d'autres pièces de vaisselle ne furent pas compris dans ce legs.

Ce prélat étoit plus riche en vaisselle que le comte de Provence. On lit en effet dans les registres de la chambre des comptes, que Charles III n'avoit à sa mort que cent quarante marcs de vaisselle. On ne trouve pas communément la même opulence dans la noblesse de ce tems-là. Les plus riches ne la manifestoient que dans les tournois, dans les joutes, dans les expéditions militaires, dans les ambassades. On voit cependant un seigneur contemporain de René donner des preuves de goût et de magnificence.

Fouquet d'Agoult, Comte de Sault, Baron de la Tour-d'Aigues et de Mison, réunissoit à de grandes possessions le goût des meubles et des livres. Il acheta ceux de René après sa mort, où il se trouva, dit un ancien manuscrit, enluminures, tableaux et tapis, et recueillit en un volume toutes les épitaphes et les poëmes faits en l'honneur de ce prince.

La fête des fous ou des innocens exista à Aix jusqu'en 1543. Il y avoit dans le trésor de la sacristie de St. Sauveur des chapes et des mitres destinées à l'évêque des fous, *mitra episcopi fatuorum.* Ces fêtes étoient encore plus solemnelles à Arles. L'archevêque des fous alloit visiter à l'abbaye de St. Césaire l'abbesse folle. La cathédrale d'Arles et l'abbaye étoient obligées de fournir une ample collation au cortège de l'archevêque et de l'abbesse, et les fermiers étoient soumis par les baux de leurs arrentemens à payer cette dépense. Le concile d'Aix qui fut tenu en 1585, abolit ces ridicules cérémonies dans toute la Province.

Les consuls des villes qu'on nommoit syndics, faisoient eux

mêmes construire les lieux de débauches dans les endroits les plus écartés. Ils entroient dans des détails relatifs à la distribution intérieure de ces maisons et à leur ameublement, *domum decentem et sufficientem ad lupanar pro perpetuis et futuris temporibus tenendum et exercendum.* Ils défendoient aux citoyens de faire bâtir auprès de ces maisons, et veilloient à ce que les femmes publiques fussent sequestrées de la société.

Saint-Vincens finit les détails sur les mœurs du quinzième siècle par un acte singulier passé à Arles, le 22 octobre 1464, chez Michel Grimaud, notaire. Moïse de Nivers, juif, promet à ce notaire, qui lui donna acte de sa promesse au nom de la cour royale de la ville d'Arles, de ne plus jouer aux dés, *non ludere ad taxillos*, ni à aucun autre jeu, excepté le jour où il se mariera, et le jour où se mariera son frère, excepté encore les trois jours des fêtes de Pâques. Dans le cas où il manqueroit à sa promesse, il se soumet à perdre le poing.

Enfin, un dernier mémoire donne l'analyse des lois et des statuts ou coûtumes qui ont régi le droit public et particulier des Provençaux; il fait connoître les divers tribunaux, ainsi que les magistrats qui se sont distingués dans l'administration de la justice, ou dans les négociations. Les statuts que René fit publier étoient sages, justes et proportionnés aux besoins des peuples; mais la composition des tribunaux et la forme des jugemens ne répondoient pas à la sagesse des lois. La marche de la justice étoit lente et embarrassée; on pouvoit appeller d'une sentence jusqu'à ce qu'il y eût trois jugemens conformes, et cet ordre de choses a subsisté jusqu'en 1535.

Jean de Matheron et Palamedes de Forbin occupent une place distinguée parmi les magistrats de Provence de la fin du quinzième

quinzième siècle. On sait que Louis XI dut à Forbin non seulement la réunion, mais encore la conservation de la Provence. On connoît aussi le peu de reconnoissance qu'eut pour lui le successeur de Louis XI.

Ces cinq mémoires dont on vient de donner une analyse étendue, parce qu'ils ne pourront point encore être imprimés, ont fait l'objet des dernières études de Saint-Vincens. Il pouvoit encore dans les derniers jours de sa vie, se livrer à quelque application ; et il montra la joie la plus vive, lorsqu'il reçut les ouvrages posthumes de Barthélemy, que son ami Sainte-Croix lui envoyoit : *j'ai toute ma tête*, disoit-il, *pour ces matières-là.*

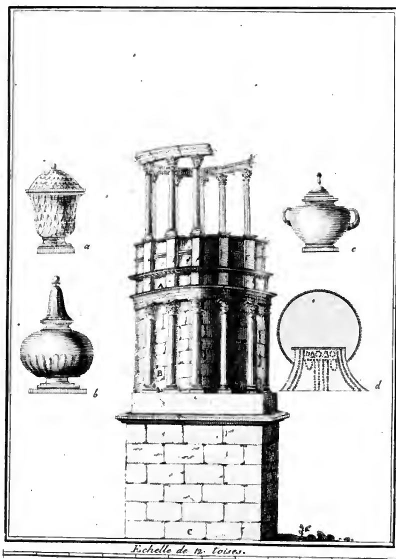
En effet, il a conservé un jugement sain jusqu'à sa mort. Voyant son corps s'affoiblir et sa poitrine affectée d'une suffocation presque continuelle, il s'étoit préparé à son dernier moment avec les sentimens de cette piété sincère et éclairée dont il étoit pénétré depuis long-tems. Il paroissoit avoir la certitude de sa fin prochaine, sans en avoir les horreurs. Il en parloit avec sang-froid à monsieur ~~au citoyen~~ Jaubert, son médecin et son ami, homme instruit en médecine et en littérature, dans la conversation duquel il a toujours trouvé de grandes ressources. Saint-Vincens est mort le premier brumaire de l'an sept, sans douleur, sans agonie, avec la paix d'une ame exempte de reproche.

Son fils a fait placer dans son cabinet l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE JULES-FRANÇOIS-PAUL
FAURIS SAINT-VINCENS,
HOMME VERTUEUX, JUGE INTÈGRE,
CITOYEN PAISIBLE, MODESTE ET BIENFAISANT,
SAVANT DANS L'HISTOIRE, LES MÉDAILLES
ET
LES ANCIENS MONUMENS,
MORT LE PREMIER BRUMAIRE AN VII,
AGÉ DE 80 ANS, TROIS MOIS, DEUX JOURS.
SON FILS, QUI L'A SOIGNÉ DANS SA VIEILLESSE,
ET QUI L'A PLEURÉ APRÈS SA MORT,
NE POUVANT LUI ÉLEVER UN MONUMENT,
A FAIT PLACER CETTE INSCRIPTION
DANS LE LIEU MÊME
QUI A ÉTÉ PENDANT LONG-TEMPS
LE TÉMOIN DE LEURS COMMUNES ÉTUDES
ET DE LEUR MUTUELLE AFFECTION.

Mr P. H. Marron, homme d'esprit et d'un esprit très-orné, après avoir entendu l'éloge de Saint-Vincens, que ~~le citoyen~~ monsieur Millin a prononcé au Lycée, a proposé l'épitaphe suivante :

QUI PATRIÆ, STUDIISQUE ET EGENIS VIXERAT OMNIS,
EXIGUO, QUANTUS! CONDITUR HIC TUMULO.
ÆMULA PEYRESCI VIRTUS DOCTRINAQUE FAMAM
A SERA MERUIT POSTERITATE PAREM.

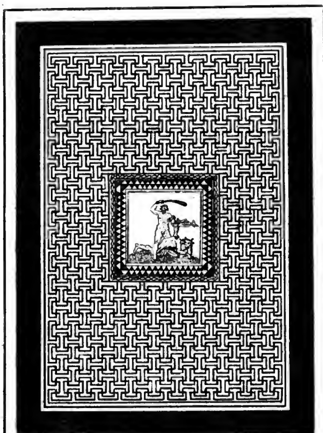


TOMBEAU
qui existoit dans le palais de justice à Aix.



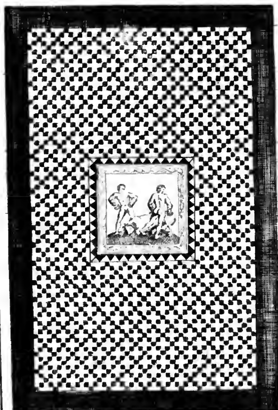


Pavé en mosaique découvert près l'hopital d'Aix en 1790. Represente une scene de Comedie: Les masques les ornemens principaux et la chaussure des personnages sont gravés plus en grand. Ce pavé a 27 pieds sur 25.



Seconde Mosaique Trouvée sur la même Ligne que La Procedante. sa Largeur est de 12 pieds sur 18. on y voit le Combat de Thésée et du minautaure les Lignes du Fonds du payé Representent Le labyrint

n° 2



Troisieme pavé de 15 pieds 4 p. de Largeur
Sur 20 p. 4 pouces. Le Tableau du Milieu
A 3 pieds en Carré et Represente Le
Combat D'entelle et de Darés

n°. 3



INSCRIPTION TIRÉE DE LA MAISON QU'AVOIT HABITÉ PEIRESC
PAR JULES FR.s PAUL FAURIS S.T VINCENS
La Pierre A. 21. po-10 Li.n de haut 16 po-6 li.n de large. 9 po-5.